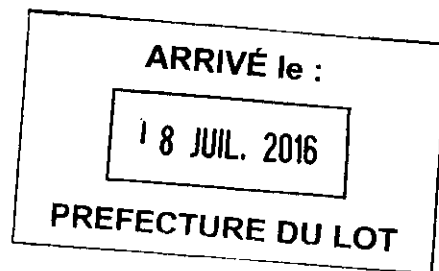


Affiché  
Le 28 JUIL. 2016



Séance du 7 juillet 2016 à 18 heures 30  
Commune de GIGOUZAC – Salle des Fêtes

*Aujourd'hui, sept juillet deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Gigouzac – Salle des fêtes*

Etaient présents :

43 titulaires dont 9 possédant une procuration  
6 suppléants dont 3 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE

LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
NUZEJOULS  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SAN JUAN Alain (procuration de Mme Martine LOOCK), M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri (procuration de Daniel COUPY), Mme BONNET Catherine (procuration de Mme BOYER Cathie), M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DELPECH Bernard,  
M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
M. FOURNIER Christian,  
M. TREIL Jean,  
Mme BOURDARIE Paulette (procuration de M. PETIT Jean),  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel,  
Mme ARNAUDET Véronique (procuration de M. CORMANE Jean-Pierre),  
M. NOUAILLES Serge,  
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration de Mme VANBESSIEN),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, M. STEVENARD Daniel,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. GILBERT Joël,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. DIOT Fabrice (procuration de Pascal LAVAU),  
M. ANNES Jean-Pierre,  
M. GILES Jérôme (procuration de Geneviève LAGARDE),

• SUPPLEANTS :

CIEURAC  
COURS  
LAROQUE DES ARCS  
LHERM  
ST DENIS CATUS  
ST MEDARD

M. GARD Michel,  
M. MOLESIN Jean-Pierre,  
M. BONNEMERE Jean-Claude,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. RAFFY Bernard,  
M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents :

34 titulaires - 20 suppléants

ARRIVÉ le :

18 JUL. 2016

**PREFECTURE DU LOT**

BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

CALAMANE  
CIEURAC  
COURS  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
PRADINES  
  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST GERY  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
TRESPOUX-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. RAFFY Gilles, Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT  
Françoise, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, Mme  
BOYER Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-  
KERGOMARD Elise, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, M.  
DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES  
Isabelle,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
M. PEYRUS Guy,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. JOUCLAS Guy,  
Mme LANES Bénédicte,  
M. PETIT Jean,  
Mme VALETTE Roselyne, M. PLANAVERGNE Jean-François,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,  
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
M. CORMANE Jean-Pierre,  
Mme VANBESIEN Joëlle,  
M. BARDINA Fabien,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PONS Stéphane,  
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,  
Mme ROUAT Géraldine, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M.  
LIAUZUN Christian,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,  
M. BONNET Frédéric,  
M. EYROLLE Jean-Louis,  
M. LAVAU Pascal,  
M. NICOLAON Patrick,  
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance : M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Planification

Objet : Prescription de l'abrogation de la carte communale de Mechmont pour la remplacer par le plan local d'urbanisme (PLU)

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 7 juillet 2016

Rapporteur : Brigitte DESSERTAINE

Rédacteur : Christelle CARPIO  
Service : Planification

Objet : Prescription de l'abrogation de la carte communale de Mechmont pour la remplacer par le plan local d'urbanisme (PLU)

Mesdames, Messieurs,

En date du 7/12/2015, le Conseil communautaire du Grand Cahors a décidé d'achever la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de Mechmont, après accord du Conseil municipal en date du 24/11/2015.

La commune de Mechmont, par délibération en date du 14/10/2011, a prescrit l'élaboration de son PLU pour remplacer la carte communale approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 28/11/2002 et par arrêté préfectoral en date du 16/01/2003.

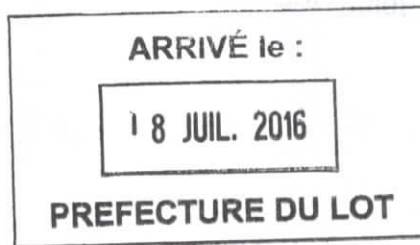
La commune a débattu de son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en dates du 30/10/2013 et du 15/10/2014.

Les services de la Direction Départementale des Territoires du Lot demandent, conformément à la doctrine de l'Etat, que la carte communale soit abrogée pour permettre l'entrée en vigueur du futur PLU. Ils demandent que soit appliqué le principe de parallélisme des formes en prescrivant l'abrogation de la carte communale puis en la soumettant à enquête publique.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/11/2015, notifié le même jour, modifiant les statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, par mention de la compétence «plan local d'urbanisme, document en tenant lieu et carte communale»,  
Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Cahors, en date du 7/12/2015, décidant d'achever la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme de Mechmont,  
Vu la délibération du conseil municipal de Mechmont en date du 24/11/2015 donnant son accord à la Communauté d'agglomération du Grand Cahors pour achever la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme,  
Vu la carte communale de Mechmont, approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 28/11/2002 et par arrêté préfectoral en date du 16/01/2003,  
Vu la délibération du Conseil municipal de Mechmont prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme, en date du 14/10/2011,  
Vu la doctrine de l'Etat,

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,



Le Conseil communautaire :

- DECIDE de prescrire l'abrogation de la carte communale de Mechmont pour la remplacer par le plan local d'urbanisme ;
- DIT que le dossier d'abrogation de la carte communale sera soumis à une enquête publique unique avec celle relative au plan local d'urbanisme ;
- DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Lot ;
- DIT que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité suivantes :
  - affichage au siège de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et à la mairie de Mechmont pendant un mois,
  - mention de cet affichage inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département du Lot,
  - publication au recueil des actes administratifs de la préfecture, conformément à l'article R.2121-10 du Code général des collectivités territoriales.
- DIT que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission en Préfecture du Lot.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

The seal is circular with a central emblem featuring a figure holding a staff and a sun. The text around the emblem reads 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND CAHORS'.